

**l'éditorial  
d'Arlette  
Laguiller**

**en page 3**

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**LUTTE  
OUVRIÈRE**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1795 - 27 décembre 2002 - prix : 1 €

**Mettre  
un coup d'arrêt  
aux mauvais coups  
du gouvernement**

**La guerre  
menace  
en Irak**

p 12

**38 millions  
d'Africains  
menacés  
par la  
famine**

p. 7



**L'indemnisation des chômeurs  
mise à mal par le patronat**

p. 9

# Sommaire

## Leur société

- p. 4 ■ Insécurité routière : Le gouvernement met de l'eau dans son vin
- p. 5 ■ Retraites EDF-GDF : Les travailleurs refusent l'accord syndicats-direction
- p. 9 ■ Ressources des chômeurs : Attaque du patronat avec l'aide de certains syndicats
- p. 11 ■ Clermont-Ferrand CHU malade Boulevard périphérique : projet contesté
- Oullins (banlieue lyonnaise) : Aides à domicile en grève

## Tribune

- p. 4 ■ Un sale paquet cadeau pour les chômeurs et les salariés

## Dans les entreprises

- p. 10 ■ Usines Daewoo (Lorraine) : Coup de colère
- ACT Angers : Usine occupée

## Dans le monde

- p. 6-7 ■ Union européenne : Après le sommet de Copenhague
- Afrique : Drame de la sécheresse : pas que des causes naturelles
- Espagne : Marée noire et incurie des gouvernants
- p. 8 ■ Chine : Surexploitation des travailleurs du jouet
- USA : Sans-abri : de pire en pire
- p. 12 ■ Irak : La menace s'aggrave
- Suède : Le visage policier des « libertés » bourgeoises

# Nos candidats dans trois scrutins partiels

Lutte Ouvrière sera présente dans plusieurs élections partielles qui auront lieu début 2003.

À Paris, Annick Marty, professeur en lycée professionnel, et Michelle Guiot, enseignante, seront candidates à l'élection législative, dans la dix-septième circonscription.

Dans le Val-d'Oise, notre camarade Patrice Crunil, ouvrier à l'usine Snecma de Gennevilliers, et Dominique Mariette, enseignant, se présenteront à l'élection législative dans la circonscription d'Argenteuil-Bezons.

Enfin une liste Lutte Ouvrière sera conduite par Jean-Paul Burot, ouvrier du bâtiment, et Monique Dabat, cheminote, à l'élection municipale de Noisy-le-Sec, dans le département de Seine-Saint-Denis.

## À Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis)

Pour faire entendre la protestation du monde du travail

Réunion publique de la liste Lutte Ouvrière, soutenue par Arlette Laguiller

Judi 9 janvier à 19 heures  
Salle Charlie-Chaplin - rue Moissan

# Au sommaire de LUTTE DE CLASSE N° 69

(décembre 2002)

## Textes du Congrès annuel de Lutte Ouvrière

- Situation internationale
- Situation économique
- Situation intérieure

## Textes de la minorité

- Sur quelques orientations et objectifs pour 2003
- La Russie dans le système impérialiste mondial



Prix : 1,5 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,46 euro

# GRENOBLE

## Sans-papiers

# UN TOIT ET DES PAPIERS POUR TOUS !

Mardi 16 décembre, environ 80 personnes se sont rassemblées devant la préfecture de Grenoble, de 18 à 22 heures, à l'appel du Collectif isérois des sans-papiers. Les manifestants entendaient exprimer leur indignation face à la situation intolérable que vivent en ce moment une soixantaine de demandeurs d'asile dans la ville. En effet, n'ayant aucun toit, ils passent les nuits d'hiver froides et pluvieuses sous un pont, dans un parc, une voiture ou une cave, au risque de leur santé et de leur vie.

Rien n'a été prévu pour eux. Les dispositifs d'accueil existants sont aujourd'hui saturés et les autorités compétentes ne se préoccupent pas d'en trouver d'autres. Les organisateurs ont dénoncé cette volonté de ne rien faire en donnant des adresses de locaux actuellement vides qui pourraient être aménagés immédiatement pour accueillir les demandeurs

d'asile. Une des revendications du collectif est d'exiger la création d'un troisième Centre d'accueil pour demandeurs d'asile politique, indispensable puisque la liste d'attente tenue par le Service social d'aide aux émigrants comprend environ 150 personnes. Une autre revendication est bien sûr que tous les sans-papiers soient rapidement et collectivement régularisés.

En attendant, il s'agissait simplement ce jour-là d'exiger du préfet de l'Isère, du président du Conseil général et des maires de l'agglomération grenobloise l'ouverture immédiate d'un abri chauffé pour ces demandeurs d'asile. Un droit élémentaire au logement et à la dignité qui n'est même pas acquis dans cette société où une minorité de nantis sont riches à milliards alors que la misère et le désespoir gagnent chaque jour un peu plus.

# LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron  
6, rue Florian - 93500 PANTIN

Lutte Ouvrière (Ile-de-France) - c/o Editions d'Avron  
153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 PANTIN

Téléphone : 01 48 43 65 58 - Télécopie : 01 48 43 69 64

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

<http://www.lutte-ouvriere.org> - E-mail : [journal@lutte-ouvriere.org](mailto:journal@lutte-ouvriere.org)  
Union Communiste Internationaliste : <http://www.union-communiste.org>  
E-mail : [contact@union-communiste.org](mailto:contact@union-communiste.org)

## SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti « Lutte Ouvrière » conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 15 euros consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

	ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE		
	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 N°)
France, DOM-TOM	35 €	18 €	15 €
DOM-TOM, par avion	50 €	25 €	21 €
Europe Afrique Moyen-Orient États-Unis Canada	60 €	30 €	15 €
Asie Océanie autre Amérique	75 €	38 €	26 €
Asie Océanie autre Amérique (voie prioritaire)	90 €	45 €	32 €

## BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....  
PRÉNOM : .....  
ADRESSE : .....  
.....  
CODE POSTAL et VILLE : .....  
.....  
COMPLÉMENT D'ADRESSE .....  
.....  
Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de .....  
.....  
(rayer la mention inutile).  
Ci-joint la somme de : .....  
Règlement :  
par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,  
par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 60 R

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 153-155, avenue Jean-Lolive à Pantin (93500) et 6, rue Florian à Pantin (93500) - Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 15 000 exemplaires. Impression : Rotos de l'Ile-de-France, 3, rue du Parc, 93150 Le-Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 64995.

**L'éditorial  
d'Arlette  
LAGUILLER**

# METTRE UN COUP D'ARRÊT AUX MAUVAIS COUPS DU GOUVERNEMENT

■ Lorsqu'on accuse Sarkozy de mener la guerre aux pauvres, il s'en défend en essayant de nous faire croire qu'il vise au contraire à les protéger contre ce qu'il appelle des « *fauteurs de troubles* », à savoir, en vrac, les prostituées, les jeunes qui traînent dans le hall des immeubles, les nomades. Mais c'est là un bluff aussitôt démenti par les décisions prises par le gouvernement auquel il appartient et dans lequel il occupe une position de choix, tout autant que par les discours et les votes de la droite. Les gesticulations, soigneusement calculées, d'un Sarkozy, ne servent, entre autres, qu'à faire du brouillard sur le reste.

Car ce serait un leurre de croire que ce gouvernement ne réserve ses coups qu'aux seules catégories à la marge, à des boucs émissaires ciblés, destinés à rassurer « ces braves gens » dont Sarkozy se prétend le protecteur. Les mesures du gouvernement visent aussi, et de plein fouet, les travailleurs et les classes populaires. Depuis sept mois que Chirac a intronisé l'équipe Raffarin-Sarkozy, nombreuses ont été les mesures qui le démontrent.

Sans prétendre les citer toutes, rappelons en quelques-unes.

Ce gouvernement a commencé par s'en prendre aux remboursements des soins par la Sécurité sociale. Puis ce fut aux conditions d'accueil dans les établissements scolaires, par la suppression de 5 000 postes de surveillants et de 26 000 aides-éducateurs, alors que dans le même temps il parlait – mais il n'est pas à une contradiction près – de lutter contre l'insécurité dans les cités populaires.

Applaudi par la droite, le gouvernement a suspendu les articles de la loi dite de modernisation sociale qui retardaient de quelques semaines les échéances des plans de licenciements. Cette loi était symbolique, sans aucun effet sur les plans dits sociaux, laissant totalement les mains libres aux patrons pour licencier à leur guise. D'ailleurs, elle n'a jamais connu le moindre commencement

d'application. Mais, symbole pour symbole, le gouvernement a choisi par ce geste d'encourager le patronat à continuer à licencier sans entraves, de plus belle. A supposer d'ailleurs que les patrons aient besoin d'un quelconque encouragement pour le faire.

Autre symbole : le Sénat vient de proposer que l'on abroge une loi, proposée par Robert Hue, et qui fut laborieusement adoptée par la précédente majorité dite de la « gauche plurielle ». Cette loi demandait, en des termes prudents, que les élus puissent contrôler ce que devenaient les subventions attribuées aux entreprises par l'État et les collectivités locales. Cette exigence relève du bon sens. Ce serait la moindre des choses, en effet, de savoir ce que font les entreprises privées de l'argent que leur distribue la collectivité. Cette question légitime, il aurait été judicieux de la poser par exemple aux gros actionnaires de Daewoo, une entreprise qui jette actuellement à la rue des centaines de salariés en Lorraine, après avoir reçu des millions d'euros à la fois de l'État et de la Région. De la même façon, il aurait aussi fallu poser cette question aux actionnaires de Moulinex et à bien d'autres actionnaires d'entreprises dans le même cas. Cette loi Hue n'a pas connu, elle non plus, un début de commencement d'application et risquait de tomber aux oubliettes comme tant d'autres. Il n'empêche ! Sa simple existence était de trop pour ces gens de droite, impatients de montrer que les patrons restaient les seuls maîtres à bord dans leurs entreprises et à la tête de leurs capitaux, même lorsque ces capitaux provenaient des fonds publics ; et que toute liberté devait leur être laissée, ce dont ils ne se sont jamais privés.

L'accord signé entre le Medef et les représentants de trois syndicats avec les encouragements et les félicitations du gouvernement relève de cette même logique de guerre, guerre aux pauvres, guerre aux chômeurs, guerre aux travailleurs.

Cette offensive, le gouvernement la mène méthodiquement, à visage

découvert, avec toute l'arrogance de ceux qui pensent que tout leur est désormais permis. Il annonce d'ailleurs les batailles à venir, les mauvais coups qu'il prépare contre le monde du travail. Des projets antiouvriers, le gouvernement Raffarin et la droite en ont plein leur hotte.

Au calendrier pour les premiers mois de 2003 est inscrite, outre de nouvelles privatisations, l'offensive contre les retraites ; dans un premier temps, contre les retraites des salariés du secteur public, puis ensuite, si l'opération réussissait, contre les retraites de l'ensemble des salariés, y compris ceux du secteur privé.

Quand la gauche dite plurielle gouvernait, les patrons avaient tout autant les mains libres pour imposer leur loi. Ils recevaient déjà des milliards de l'État et des collectivités locales, on leur avait donné des droits nouveaux leur permettant d'instaurer la flexibilité du temps de travail. Mais le gouvernement de gauche se sentait obligé de prendre quelques mesures de façade, pour la forme. C'est cette façade que la droite démolit, en mettant beaucoup de cœur à l'ouvrage. Ce que Jospin accomplissait hypocritement, Raffarin le réalise avec arrogance.

Ceux qui nous expliquaient, il y a sept mois, que Chirac était le dernier rempart des libertés, avaient oublié de préciser que la liberté dont il s'agissait c'était la liberté pour les patrons de faire comme bon leur semble, et celle de l'État de saccager un peu plus encore les services publics.

Aujourd'hui, la droite au pouvoir se sent tout permis. Mais elle oublie une seule chose, c'est que les travailleurs peuvent la contraindre à en rabattre et imposer un coup d'arrêt à ses projets. C'est ce qu'il faut souhaiter pour l'année qui vient. Et le plus tôt sera le mieux.

Arlette LAGUILLER

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou sembla-

## TRIBUNE

# UN SALE PAQUET CADEAU POUR LES CHÔMEURS ET LES SALARIÉS

L'assurance-chômage au bord du gouffre ! L'UNEDIC dans le rouge ! Les expressions alarmistes ne manquaient pas, la semaine dernière, dans la bouche des dirigeants patronaux et de certains représentants syndicaux, qui viennent de se mettre d'accord sur les nouvelles règles d'indemnisation des chômeurs.

Il manquerait 5 milliards d'euros dans les caisses. Pas étonnant quand on licencie les salariés par dizaines de milliers, quand on renvoie en masse les intérimaires et les CDD : cela fait à la fois moins de cotisants, donc moins de rentrées dans les caisses de l'UNEDIC (l'assurance-chômage), et plus de gens à indemniser.

Il aurait paru logique que les responsables payent. Que les grands groupes qui se livrent depuis plus d'un an à un véritable jeu de massacre en matière d'emploi, soient mis à contribution pour dédommager tous ceux qui se retrouvent sur le carreau !

Il y aurait une solution encore plus simple : interdire les licenciements. Au lieu de quoi, ce sont les salariés et les demandeurs d'emplois qui vont une fois de plus régler l'essentiel de la note. Et cela, avec l'aval de deux syndicats, la CFDT et la CFTC, qui ont signé l'accord, tandis que la CGT refusait et FO réservait sa réponse.

La cotisation sur les salaires est relevée de 0,3 points. Au fil des années, à force de ponctionner un dixième de point par-ci, un dixième par-là, on a transformé les fiches de paye en un véritable gruyère. Il y a vingt ans, quand on prélevait 10 francs pour financer la protection sociale, environ 2 francs étaient pris sur les salaires. Aujourd'hui c'est environ 4,50 F.

### Beau temps pour le Medef

En théorie, les patrons aussi vont voir leurs cotisations augmenter de 0,3 points. C'est ce que le représentant du Medef aux négociations sur l'UNEDIC appelle un accord équitable. Mais les patrons ont mille et une façons légales de ne pas régler leurs cotisations sociales, grâce aux innombrables exemptions qu'ils obtiennent par le biais des prétendues mesures en faveur de l'emploi des

jeunes, des chômeurs de longue durée, des bas salaires, des non qualifiés, des régions en difficultés, ou au nom de la réduction du temps de travail. S'il y a quelqu'un d'aidé et d'assisté en la matière, ce sont toutes ces entreprises dispensées par l'État de charges sociales. L'ensemble de ces cadeaux a crevé le plafond de 15 milliards d'euros (100 milliards de francs) l'an dernier, trois fois de quoi combler le déficit de l'Unedic. Tout cela sans créer un seul emploi, puisque bien des patrons empochent les aides de la main droite et licencient de la main gauche. Et si la même somme était utilisée par l'État pour créer des emplois d'infirmières, de postiers, d'enseignants ou de cheminots, cela permettrait d'embaucher presque un chômeur sur trois avec un salaire convenable !

### Les chômeurs ne sont pas à la fête

Plus encore que les salariés, ce sont les chômeurs qui vont faire les frais de cet accord UNEDIC. Les conditions pour être indemnisé vont être à nouveau durcies : pas exemple, un précaire (CDD ou intérimaire) devra avoir travaillé 6 mois au lieu de 4. Pour couronner le tout, l'ANPE pratique actuellement des dizaines de milliers de radiations pour dissimuler la hausse du chômage.

Les durées d'indemnisations vont aussi être réduites, notamment pour les plus de cinquante ans, qui bénéficient d'un régime à part. Le résultat de cette escroquerie sur l'assurance-chômage en pleine période de crise économique n'est pas difficile à prévoir : des dizaines voire des centaines de milliers de personnes supplémentaires vont être poussées vers le RMI (du moins s'ils ont plus de 25 ans !), ou même vers les restos du cœur, le secours populaire et les foyers de SDF.

La guerre aux pauvres bat son plein. Il serait temps que les travailleurs, avec ou sans emploi, rassemblent leurs forces pour mener la guerre aux faiseurs de profits et à leurs larbins au gouvernement.

*Editorial des bulletins d'entreprise  
l'Étincelle, du lundi 23 décembre 2002*

Convergences Révolutionnaires n° 24 (novembre-décembre 2002),  
bimestriel édité par la Fraction

Un dossier sur les trusts pétroliers qui saignent la planète.  
Des articles sur le projet du gouvernement pour une décentralisation au service des patrons, et celui du Medef pour torpiller le droit du travail ; l'Argentine en chute libre.

Un échange de points de vue avec Débat Militant (LCR) sur l'unité des révolutionnaires.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 €, ou s'abonner (1an : 9 € de soutien : 15 €) écrire à :  
LO, pour la Fraction, BP233 - 75865 Paris Cedex 18 ou  
Les Amis de Convergences, BP 128 - 75921 Paris Cedex 19  
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

## Leur société

### Insécurité routière



# LE GOUVERNEMENT MET DE L'EAU DANS SON VIN

La semaine dernière, un conseil interministériel a rendu publiques les mesures visant à renforcer la sécurité routière. Il y a indiscutablement un durcissement concernant les infractions les plus graves (conduite avec un taux d'alcoolémie supérieur à 0,5, excès de vitesse) ou les plus courantes (non port de la ceinture, téléphone au volant). Les peines pour les chauffards meurtriers sont aggravées pouvant atteindre dix ans de réclusion, les contrôles de vitesse sur autoroutes seront renforcés soit par des radars automatiques plus performants, soit par le contrôle des tickets de péage.

Les médias ont présenté cet arsenal répressif comme la guerre désormais déclarée aux chauffards, ces « barbares des temps nouveaux », comme la fin du « pas vu, pas pris » selon la formule du Premier ministre Raffarin. Des mesures d'accompagnement préventif sont aussi envisagées comme le permis probatoire pour les nouveaux conducteurs (permis définitif au bout de trois ans de conduite) ou un suivi médical pour les automobilistes de plus de 75 ans. Bien des problèmes restent cependant en suspens et la campagne menée par le gouvernement épargne volontairement la politique passée et actuelle de l'État dans la situation présente.

La France est un des pays d'Europe les plus « accidentogènes » comme disent les spécialistes. En 2001 ce sont 7720 personnes qui sont mortes sur les routes dont 2077 âgées de 15 à 24 ans et 153 945 ont été blessées, dont beaucoup de manière irrémédiable. Le nombre de morts sur les routes en 2000 est de 136 par million d'habitants en France pour 66 en Suède et 60 au Royaume Uni. Cette hécatombe impose en effet des mesures draconiennes. Pourtant, si la volonté de réprimer les chauffards est bien présente dans le dispositif du gouvernement, elle est beaucoup plus timide et même totalement absente dès lors que des intérêts économiques sont en jeu.

Ainsi, concernant la limitation de vitesse, à aucun moment le ministre des Transports, Gilles de Robien, ne prévoit

l'obligation de brider les moteurs. Pourtant ce serait une mesure simple, efficace et économique puisqu'elle limiterait considérablement les contrôles. Il faut croire que, face aux lobbies des constructeurs automobiles, la volonté de Robien s'émousse.

De la même manière le taux d'alcoolémie à 0,5 a été maintenu alors que, de l'avis même de Mattei, ministre de la Santé, il aurait fallu imposer le taux zéro. S'en est suivie toute une polémique sur « le taux zéro » qui n'existerait pas puisqu'il existe une fermentation naturelle du corps humain. Quoi qu'il en soit, derrière ce pseudo-débat, se cache en réalité la volonté gouvernementale de ne pas léser les intérêts économiques de toute la filière viticole.

Par ailleurs, le gouvernement n'évoque à aucun moment des mesures d'amélioration des infrastructures routières. Pourtant il existe encore beaucoup de points considérés comme dangereux où les pouvoirs publics se contentent d'installer des leurres de gendarmes ou même laissent purement et simplement les choses en place en attendant le énième accident pour enfin intervenir.

Enfin il y aurait un autre moyen de limiter la mortalité sur les routes, ce serait tout simplement d'améliorer et d'étendre le réseau des transports en commun, ce qui limiterait le nombre de déplacements en voiture individuelle. Mais surtout, il faudrait réduire considérablement la circulation des poids lourds en augmentant très nettement les transports par rail, par ferroutage ou voies navigables.

Ces voies-là sont bien peu « explorées » par le gouvernement qui n'entend pas s'attaquer aux intérêts économiques des lobbies concernés par la sécurité routière.

Stéphane HENIN

EDF-GDF

Retraites

## LES SYNDIQUÉS ET LE PERSONNEL REFUSENT L'ACCORD SYNDICATS-DIRECTION

**L'accord entre les directions d'EDF et GDF, d'une part, et les fédérations syndicales (excepté FO), d'autre part, n'a pu avoir lieu. Sa signature – si signature il y a – est reportée au 9 janvier. Seules la CFDT et la CGC ont quand même tenu à apposer leur signature. Mais ni la CFTC, ni surtout la CGT – majoritaire –, qui pourtant y tenait beaucoup, n'ont signé.**

C'est un désaveu pour les directions EDF-GDF, d'abord, pour le gouvernement qui se tient derrière et pèse sur les négociations, ensuite, mais aussi pour les fédérations syndicales – en premier lieu celle de la CGT – qui se sont prêtées à ces négociations désastreuses pour le personnel.

Le *Journal du Dimanche* du 15 décembre faisait état de 63 % du personnel en faveur de l'accord. Le 18 décembre, un sondage de la direction donnait 54,7 % de « pour l'accord ». Ça baissait. Ce qui n'empêcha pas Roussely, le président d'EDF, de déclarer péremptoirement à la radio que 80 % du personnel (puis, quelques instants après, le chiffre était descendu à 70 %) était favorable au projet d'accord. Depuis, la direction continue de faire des sondages. Tous les jours... Mais on en ignore les chiffres, sans doute devenus défavorables pour elle.

En tout cas il apparaît de plus en plus que le personnel est majoritairement contre la signature de l'accord. Soit parce qu'il est contre son contenu, soit parce qu'il estime ne pas avoir eu le temps de la réflexion, ni avoir été consulté d'abord.

La semaine qui a précédé le 20 décembre a été fertile en rebondissements. Le personnel a d'abord pris connaissance du texte épais, insipide et compliqué du « relevé de conclusions », en essayant d'y comprendre quelque chose et d'y voir clair. Non seulement il y avait le texte, mais des tracts d'explication favorables ou défavorables. Les employés discutaient sans cesse.

Rapidement l'opinion s'est fait jour qu'il n'y avait pas de raison de signer ce projet d'accord. La direction a fait pression en organisant des réunions par groupes, dirigées par des chefs, avec vidéos à l'appui, pour tâcher de démontrer ce que cet accord avait de

bien pour le personnel. L'opération n'a pas réussi. Au contraire, certains employés se sont dit que, si la direction faisait un tel effort, c'est que l'accord était sans doute excellent pour elle, mais donc pas pour le personnel.

Et puis en milieu de semaine des oppositions sont apparues publiquement au sein de l'appareil CGT. Des dirigeants fédéraux ont fait savoir qu'ils étaient en désaccord avec la ligne du secrétaire général Denis Cohen. Ces dirigeants n'étaient pas nécessairement contre la signature, mais ils demandaient une véritable consultation préalable du personnel. Cela a donné lieu à une série de communiqués et de contre-communicés des dirigeants fédéraux. Jusqu'au vendredi 20 décembre, jour prévu de la signature, personne parmi le personnel et les syndiqués ne savait ce qu'allait décider le courant représenté par Cohen.

Ce revers, que les dirigeants syndicaux espèrent momentanément, conforte évidemment tous ceux qui sont hostiles au projet d'accord, mais les directions d'EDF et GDF et la tendance fédérale pro-signature vont tout faire pour « emporter le morceau » le 9 janvier.

Les grandes manœuvres ont déjà commencé. La fédération et la presse ont déjà fait état d'un vote favorable pour la signature des agents EDF à Lille et à Perpignan. Peut-être, car en fait nous n'en savons rien. Mais d'autres consultations ayant déjà eu lieu ailleurs ont donné une écrasante majorité contre le projet d'accord, sans que quiconque en parle. L'opération qui consiste à influencer l'opinion en prétendant que les jeux sont faits

continue donc.

Le plus gros risque est la consultation elle-même, pour laquelle la fédération a annoncé qu'elle allait demander l'avis des 280 000 agents actifs et retraités.

Cela paraît démocratique de consulter tout le monde, et notamment les retraités, sur un problème de retraites. Mais c'est exactement l'inverse. Les retraités actuels gagnent dans cet accord quelques avantages très minimes : relèvement de coefficient et de taux des pensions de reversion, dans les cas où le régime général était plus favorable que celui d'EDF-GDF. Et eux n'auront rien à perdre. En revanche le personnel en activité, lui, perdra, sur le relèvement des cotisations, sur l'alignement d'ici quelques mois sur la retraite après 40 ans de cotisations, etc. Et que se passerait-il si la majorité des actifs étaient contre l'accord, et la majorité des retraités pour ?

Et puis, s'il est plus ou moins possible de contrôler le vote dans chaque centre EDF-GDF, qui contrôlera celui des retraités ? Et même qui les informera correctement au préalable ? On voit donc clairement se dessiner l'arnaque au référendum du début janvier.

Mais l'affaire n'est pas jouée. Le personnel ne s'est pas laissé manœuvrer une première fois ; il pourrait, espérons-le, déjouer la manipulation qui s'annonce. C'est en particulier dans les milieux syndiqués à la CGT, et ceux qu'elle influence, que se situe l'opposition la plus vive à l'accord. Il reste quelques jours à ceux qui considèrent l'accord comme ce qu'il est, une trahison, pour trouver la parade, c'est-à-dire se mobiliser.

Correspondants LO

## LE GOUVERNEMENT Y TIENT !

Nous ne reviendrons pas sur le détail du projet d'accord (voir les deux précédents numéros de LO). Mais il y a un aspect particulièrement inquiétant : l'accord que les dirigeants fédéraux sont si pressés de signer n'est destiné qu'à avoir une durée de vie réduite, car il sera modifié d'ici quelques mois, au printemps, lors des négociations générales prévues sur les retraites. Et cette éventualité est clairement indiquée dans le texte !

Dans une interview à *L'Humanité* en date du 17 décembre, Denis Cohen, le secrétaire fédéral de l'Energie-

Mines CGT, déclarait : « Le gouvernement et les directions ont imposé une phrase dans le texte qui vise à dire que les prestations évolueront, à la demande des partenaires sociaux ou du gouvernement, en fonction des évolutions des retraites. Nous avons sorti cette phrase quinze fois des négociations et ils nous l'ont remise seize fois. »

L'ennui c'est que c'est le seizième exemplaire – avec ladite phrase – que Cohen veut signer !

Les Ulis (Essonne)

## LA MAISON BRÛLÉE, FAUTE À LA LOGIREP



La manifestation du 19 décembre.

**Jeudi 19 décembre, nous nous sommes réunis, malgré le froid, à près d'une centaine d'habitants du quartier HLM des Hautes Plaines aux Ulis (Essonne), au pied du bâtiment dont les quinze appartements ont été détruits par un incendie, il y a six mois et demi.**

Plusieurs d'entre nous ont pris la parole pour rappeler pourquoi nous étions là. Depuis l'incendie, le bailleur du quartier, la Logirep, n'a engagé, contrairement à ses promesses, aucun des travaux prioritaires de mise en sécurité incendie, pourtant préconisés pour tout le quartier (403 logements) par un rapport des pompiers du mois d'octobre.

La Logirep a visiblement l'intention d'attendre la réhabilitation du quartier, prévue fin 2004, pour effectuer ces travaux indispensables. Ça ferait autant d'argent en moins pour la réhabilitation proprement dite, elle aussi plus qu'indispensable.

N'acceptant pas cela, nous avons décidé à quelques-uns de faire circuler une pétition qui a rapidement trouvé de nombreux soutiens et recueilli la signature de plus des trois quarts des familles du quartier. Les responsables de la Logirep ont refusé de venir aux Ulis pour recevoir la pétition et s'expliquer devant les habitants. Ils ne tenaient pas à s'entendre dire leurs quatre vérités. Tout le monde comprend bien pourquoi.

Une manifestation a donc été organisée qui s'est rendue au Conseil municipal, pour remettre au maire une copie de la pétition et lui demander son soutien face à la Logirep.

Malgré un temps peu clémente, l'atmosphère s'est vite réchauffée aux cris de « Les Hautes Plaines en colère », « Logirep charognard, loca-

taires en pétard », ou encore en chantant « Logirep, si t'as des sous, c'est grâce à nous, c'est grâce à nous, Logirep, tu te fous d'nous, attention, on est à bout ! »

Le maire a interrompu la séance pour nous donner la parole. De nombreux habitants se sont alors exprimés, faisant part de leur volonté de faire le maximum de (mauvaise) publicité à l'attitude de la Logirep, tant à travers la presse qu'en envoyant des pétitions à toutes les autorités possibles (préfet, pompiers, Conseil général, les différents ministres concernés, etc.). L'émotion était palpable quand des mères de famille ont laissé exploser leur ras-le-bol. L'une d'entre elles a, par exemple, expliqué que son enfant faisait des cauchemars depuis l'incendie. « On a peur, on a en permanence cet immeuble brûlé en face de nous. Vous croyez qu'on peut oublier ? ».

Le maire a dit qu'il était solidaire de la population et qu'il envisageait de prendre rendez-vous en janvier avec le PDG de la Logirep. L'idée a germé que nous pourrions nous inviter à un tel rendez-vous et, pourquoi pas, nous y rendre dans un bus affrété par la mairie.

En attendant de nous retrouver en janvier pour décider de la suite, nous nous sommes quittés fiers et contents de notre action.

## Élargissement de l'Union européenne

# APRÈS LE SOMMET DE COPENHAGUE

Le sommet européen de Copenhague, qui vient de se tenir, était présenté comme ouvrant la dernière ligne droite aux dix pays, pour la plupart de l'Est européen, qui devraient rejoindre l'Union européenne en 2004.

En fait, il a été, comme tous les sommets et réunions sur cette question depuis une dizaine d'années, le cadre de marchandages au couteau, étant entendu que ledit couteau se trouve entre les mains des seules puissances qui dominent le continent. Car, au-delà des hypocrites discours de circonstance sur l'Europe « enfin, bientôt, réunie » (bien qu'une quinzaine d'États, et non des moindres, restent à l'écart de la future Europe à vingt-cinq), ces dix pays adhèrent à l'Union européenne en position de subordonnés vis-à-vis de leurs futurs « partenaires ».

Pour des raisons de politique intérieure, la presse et les dirigeants des pays candidats ont fait grand cas des « concessions » que la Pologne ou d'autres auraient arrachées à Copenhague. Mais, quoi qu'ils en disent, à Copenhague pas plus que depuis 1994, quand ont débuté les « négociations » quant à leur adhésion, ces États ne se trouvaient en situation de négociation quoi que ce soit. Et quelle que soit la façon dont les dirigeants est-européens présentent la chose à leur opinion

publique respective, cela n'a qu'un très lointain rapport avec cette question depuis une dizaine d'années, le cadre de marchandages au couteau, étant entendu que ledit couteau se trouve entre les mains des seules puissances qui dominent le continent. Car, au-delà des hypocrites discours de circonstance sur l'Europe « enfin, bientôt, réunie » (bien qu'une quinzaine d'États, et non des moindres, restent à l'écart de la future Europe à vingt-cinq), ces dix pays adhèrent à l'Union européenne en position de subordonnés vis-à-vis de leurs futurs « partenaires ».

main basse sur leurs principales richesses. Avant même de les intégrer formellement, l'Union européenne les avait donc largement fait passer dans son orbite. En fait, ils n'avaient tout simplement pas d'autre choix que d'en passer par là pour survivre.

La bourgeoisie et les couches privilégiées locales y ont évidemment trouvé leur compte, même si c'est dans une bien moindre mesure que les grands groupes industriels, commerciaux et financiers européens et mondiaux dont elles se font, pour partie, les instruments.



Des paysans polonais manifestent contre la concurrence des produits agricoles de l'Ouest.



Danone en Pologne : la mainmise de l'impérialisme.

liser certaines de ses productions, en tout cas, pour toucher des subventions dites à la « transformation » des pays d'Europe de l'Est... souvent, comme récemment en République Tchèque dans la « zone industrielle européenne » de Brno, avant de fermer pour aller toucher d'autres subventions ailleurs !

Et l'on sait quel sort cette Union européenne réserve aux petits paysans polonais, baltes, hongrois, slovaques ou autres. C'est la mort programmée de leurs exploitations, la mise au chômage de millions d'entre eux, que programment les groupes capitalistes de l'agro-alimentaire européens ou autres.

Qu'une Europe éclatée, morcelée, soit un anachronisme du point de vue des besoins de l'économie et des peuples, cela fait plus d'un siècle qu'après Marx, les socialistes, les communistes et le mouvement ouvrier l'affirment. Deux guerres mondiales ont, au XX<sup>e</sup> siècle, apporté la preuve effroyable de ce que coûtait aux peuples l'incapacité des bourgeoisies européennes à résoudre cette question. Et même si, depuis, les principales puissances du continent, mais aussi leur rivale nord-américaine, ont imposé une certaine unification à une partie de l'Europe, celle-ci reste bancal et tronquée, socialement injuste, et surtout incapable de porter un réel progrès pour les peuples, et d'abord pour les classes laborieuses. À quinze ou à vingt-cinq, cette Europe-là, celle du capital, ne peut être celle des peuples, des travailleurs.

Tout en étant pour l'élargissement de l'Union européenne aux pays de l'Est européen, nous sommes opposés au fait que cet élargissement soit un prétexte pour aggraver les conditions d'existence des classes laborieuses de ces pays »

Mais, demain, lorsque le mouvement ouvrier reprendra confiance en lui-même, en sa

capacité à ouvrir au genre humain un avenir meilleur, tant mieux si même cette Europe-là devient le cadre, élargi, des luttes du prolétariat européen pour son émancipation et pour une Europe, un monde, enfin, unifiés, débarrassés des frontières et du capitalisme.

P.L.

## 38 millions d'Africains menacés par la famine

# UN DRAME QUI N'A PAS QUE DES CAUSES NATURELLES

L'agence de l'ONU baptisée Programme Alimentaire Mondial (PAM) vient de lancer une « Alerte à la faim en Afrique ». Selon son directeur, 38 millions d'Africains sont menacés par la famine, victimes d'une crise sans précédent sur le continent.

Cette situation dramatique résulte de plusieurs facteurs, à commencer par plusieurs années consécutives de mauvaises récoltes, amplifiées par la sécheresse. En Mauritanie notamment, 400 000 personnes auraient besoin d'une aide alimentaire d'urgence car, pour la deuxième année consécutive, le pays est en proie à la sécheresse en raison de précipitations insuffisantes et mal réparties. Du coup, cette année, la production céréalière est en baisse de 18 % par rapport à l'an dernier, où elle était déjà en recul de 32 % sur la précédente.

En Ethiopie, les années de guerre avec l'Erythrée ont aggravé une misère chronique. Le salaire moyen n'y dépasse pas 0,30 euro par jour. Quatre millions de personnes sont en permanence trop pauvres pour

subvenir à leurs besoins, et aujourd'hui de 10 à 14 millions de personnes sont menacées par une nouvelle sécheresse.

L'Afrique australe, avec le Lesotho, le Malawi, le Mozambique, le Swaziland, la Zambie et le Zimbabwe, est tout particulièrement touchée par la famine. Selon un rapport de la FAO consacré à la Zambie, « les gens recourent à des mesures désespérées, y compris manger des plantes ou des écorces sauvages potentiellement vénéneuses, voler des récoltes, ou se prostituer pour pouvoir acheter à manger pour leur famille ».

Pour le PAM, l'urgence est d'autant plus forte que le continent africain est en état de moindre résistance du fait du sida. Dans certaines régions de la République du Congo ou du Zimbabwe, où plus de 40 % de la population est atteinte par le virus, les gens sont trop faibles pour pouvoir travailler leurs champs et sont les premiers menacés de mort, tandis qu'en Zambie l'effet conjugué de l'épidémie et des autres conséquences de la misère ont ramené l'espérance de vie à 37 ans !

« Nous avons toujours dit clairement que les causes des crises étaient multiples, autant politiques que naturelles »,

déclarait au journal *Le Monde* le responsable du PAM, qui par ailleurs s'est empressé de désigner des responsabilités politiques choisies, comme celles du gouvernement de Mugabé au Zimbabwe, dont les expropriations auraient aggravé les conséquences de la sécheresse, une des pires des dernières décennies. Mais rien n'a été dit sur le fait que la situation s'est surtout dégradée avec l'asphyxie financière du pays orchestrée par le FMI et la Banque Mondiale, sans parler du sabotage des activités d'import-export par les lobbies blancs. Ces lobbies se confondent d'ailleurs avec les quelques milliers de grands fermiers blancs, issus de la colonisation britannique, qui accaparent toujours l'essentiel des meilleures terres et s'opposent à toute réforme agraire.

Certes, comme le soulignent les représentants des agences humanitaires dépendant de l'ONU, les dirigeants des États africains, dont la plupart sont corrompus et plus enclins à faire la guerre à leurs minorités ou à leurs opposants que de s'occuper du sort des populations, ont leur part de responsabilité. Mais tous restent muets quant aux responsabilités de l'impérialisme et des trusts agro-alimen-



taires, qui sont pourtant plus grandes encore. La situation de l'Afrique n'est pas seulement l'héritage d'un long passé colonial, qui a ruiné l'agriculture vivrière traditionnelle et laissé ce continent exsangue en proie à de nombreux conflits ethniques ou frontaliers résultant de découpages arbitraires. Elle est aussi la conséquence d'un échange inégal chronique entre pays riches et pays pauvres, qui accroît le fossé qui les sépare et permet aux premiers de priver les seconds d'une partie de la richesse qu'y produisent les populations. C'est ainsi par exemple que, dans certains de ces pays, les petits producteurs africains sont tout simplement étranglés par les multinationales qui dominent la production du

café, du cacao, du coton ou de l'arachide.

Le drame que subissent les populations d'Afrique ne sera pas résolu par une simple aide alimentaire, que les grandes puissances ne sont d'ailleurs pas prêtes à assumer. C'est toute l'organisation économique à l'échelle de la planète qu'il faudrait transformer pour la débarrasser du capitalisme et du profit, et ainsi pouvoir venir à bout des drames épouvantables dus à la malnutrition.

Roger MEYNIER

## Espagne MARÉE NOIRE ET INCURIE DES GOUVERNANTS

Au fil des jours, les conséquences de la marée noire engendrée par le naufrage du *Prestige* apparaissent de plus en plus dramatiques. Et il y a



AFP

de quoi rendre sceptiques ceux que, de ce côté des Pyrénées, les autorités françaises essaient de rassurer en leur expliquant que le hasard des courants et des vents laisserait un sursis à l'arrivée vers les côtes françaises des nappes de pétrole qui continuent de s'échapper du pétrolier.

Les habitants de la Galice, région du nord-ouest de l'Espagne qui vit essentiellement de la pêche et du tourisme, continuent de payer cher l'inconscience et l'incurie dont les autorités espagnoles ont fait preuve durant les semaines qui ont suivi la catastrophe. Et ceux qui au pays Basque français ou dans le golfe de Gascogne scrutent l'arrivée des plaques de pétrole ont de quoi être inquiets et défiants.

Aujourd'hui ce sont toujours près de 125 tonnes de pétrole qui chaque jour s'échappent du *Prestige*. Les effets du colmatage décidé il y a quelques jours ralentissent peut-être le flux, mais ils ne l'arrêtent pas. Et les vents, tout comme les variations des courants marins, peuvent à

chaque instant accélérer le rythme auquel se déverse le pétrole qui, contrairement à ce que disaient les autorités espagnoles, ne se répand pas sous forme de filets noirs faciles à contenir, mais en plaques ravageuses et toxiques, difficiles à manipuler, dont l'épaisseur est parfois de plus d'un mètre.

Jusqu'à présent ce sont essentiellement des volontaires de Galice, parfois aidés d'hommes, de femmes, de jeunes ou de moins jeunes venus d'autres régions d'Espagne, qui ont tenté de débayer ou de nettoyer des plages ou des zones rocheuses avec des moyens de fortune. Les autorités locales ou nationales se contentaient de laisser faire, sans mettre à la disposition de la population galicienne les moyens humains et techniques dont elles disposent. Et c'est par un cri de révolte qu'ont répondu les habitants de la Galice quand, après un mois de silence ou de propos irresponsables, Aznar s'est risqué à venir « demander pardon aux personnes qui certains jours ont manqué de moyens et de ressources dont

nous (le gouvernement de Madrid) ne disposons pas. » Mais pourquoi l'Armée n'a-t-elle pas été mobilisée dès le premier jour pour aider la population ? Pourquoi les volontaires ont-ils manqué d'outils, de gants et de produits indispensables à l'efficacité de leur travail et à la protection de leur santé ?

Le mécontentement et les protestations ne sont pas venues de la seule population galicienne, qui sait très bien qu'elle a perdu, en quelques jours et pour des années, son attrait touristique ainsi que ses réserves de poisson, de coquillages et de mollusques qui constituaient l'essentiel de ses ressources. A Barcelone, des dizaines de milliers de personnes ont manifesté contre la politique du gouvernement sur ce problème. En Andalousie, d'où sont partis de nombreux bus de volontaires en direction de la Galice, l'affaire du *Prestige* apparaît comme une manifestation, une de plus, du mépris des gouvernants vis-à-vis de la population pauvre. Ce même mépris qui a poussé le gouvernement d'Aznar à s'en

prendre aux chômeurs et à remettre en cause un système d'allocation en imposant une réforme qui, si elle est appliquée, va priver de toute ressource des dizaines de milliers de familles et, à terme, condamner à la ruine des villes et des bourgades d'Andalousie. Sans doute le gouvernement

estime-t-il qu'à quelques mois d'échéances électorales municipales il va falloir faire quelques gestes. Mais de toute façon le bilan est d'ores et déjà un véritable drame, écologique mais aussi social.

H.M.

## Marée sélective des dédommagements

Trois ans après la marée noire de l'*Erika*, de nombreux marins-pêcheurs bretons et travailleurs de la côte n'ont toujours pas touché de dédommagement. Et quand ils ont touché quelque chose, les indemnités sont loin de compenser les dommages subis. Certains se sont même retrouvés au chômage ou ruinés.

Par contre, des patrons n'ayant subi aucun dommage, mais qui ont des relations, ont récupéré la mise. Ainsi, un hôtelier situé dans l'intérieur des terres, donc pas touché directement par la marée noire, avait touché 120 000 euros de dédommagement.

« Cela compte, d'avoir de bons avocats », expliquait-il devant les caméras de télévision.

De son côté, la firme Total, à qui appartenait le pétrolier qui a souillé les côtes atlantiques, et qui est à ce titre responsable de la catastrophe, n'a pas eu à attendre deux mois pour être intégralement remboursée de sa cargaison par son assureur.

Ainsi, on peut souiller les côtes en toute impunité. Et sans que cela coûte aux pétroliers. Dès lors, pourquoi prendraient-ils des précautions ?

C.B.

## AU PARLEMENT EUROPÉEN DE STRASBOURG

Lors de la session de décembre du Parlement européen à Strasbourg, il a été présenté divers rapports et déclarations concernant l'élargissement de l'Europe des Quinze. À propos de deux d'entre eux, voici les explications de vote de nos camarades députés européennes, Arlette Laguiller, Armonie Bordes et Chantal Cauquil.

### DÉCLARATION DE LA COMMISSION SUR LE SOMMET DE COPENHAGUE

« Vous vous félicitez des résultats du Conseil européen de Copenhague et, en particulier, de l'intégration de dix nouveaux pays dans l'Union européenne. Pas nous.

Nous sommes pour l'élargissement de l'Union européenne bien au-delà d'ailleurs des dix que vous venez d'accepter. Mais l'élargissement tel que vous l'effectuez ne fait que consacrer la mainmise des grands capitaux d'Europe occidentale sur les pays les

plus pauvres et moins développés. Il consacre, voire il prescrit les attaques contre les classes laborieuses de ces pays, les fermetures d'entreprises, l'accroissement du chômage, l'élimination d'une grande partie des exploitations agricoles familiales, c'est-à-dire la transformation des paysans en chômeurs.

Par ailleurs, les habitants des pays nouvellement intégrés sont considérés comme des citoyens de seconde zone qui, pendant une longue période transitoire, n'auront pas les mêmes droits que les autres, en particulier, celui de s'installer ou de travailler où bon leur semble.

Nous avons, en conséquence, voté contre vos auto-félicitations. »

### ACCORD D'ASSOCIATION AVEC LA RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

« Nous avons voté contre ce rapport, ainsi que contre ses équivalents concernant la Bul-

États-Unis

# TOUJOURS PLUS DE DEMANDEURS DE NOURRITURE ET D'ABRI

La Conférence des Maires vient de publier un rapport indiquant que le nombre de demandes pour des distributions de nourriture et pour des abris pour la nuit continue à augmenter.

Par rapport à l'année dernière, cette demande est en hausse de 19 %, aussi bien pour la nourriture (préparée et non préparée) que pour les abris. Ces chiffres n'ont pas cessé d'augmenter depuis 1986, année où les maires ont commencé à collecter les chiffres mesurant ce problème. Cela veut dire que ces besoins ont augmenté aussi durant les années 1995 à 2000, présentées comme les années d'un boom économique, entraîné par les nouvelles technologies de l'information et de la communication, mais période qui vit avant tout un boom des profits et de la spéculation.

Le prix des loyers a augmenté bien plus vite que les salaires. Les budgets des divers États se retrouvent dans le rouge les uns après les autres et leurs dirigeants sacrifient les besoins sociaux. Sur les 25 villes concernées par le rapport de la Conférence des Maires, les deux tiers ont diminué les rations de produits alimentaires qu'elles distribuent, afin de pouvoir donner quelque chose à tout le monde.

Selon le *Los Angeles Times*, l'augmentation de la demande de nourriture a été de 61 % à Los Angeles - record national : on y compte 43 000 demandeurs de nourriture par semaine, cela

pour une population de 3 480 000 habitants pour la ville elle-même. Cette population, du moins sa partie salariée, a été touchée par les licenciements massifs intervenus dans

l'industrie manufacturière, les télécommunications et les transports, comme dans les entreprises Boeing ou American Airlines. Toujours à Los Angeles, un tiers des familles sans abri qui

cherchent un abri d'urgence sont renvoyées par manque de place.

Et comme en témoigne l'article ci-joint, cette population à laquelle des conditions

de vie décentes sont refusées est victime d'opérations « coups de poing » de la police qui prétend ainsi agir contre le crime !

Jean MASSARDIER

## Los Angeles LE NOUVEAU CHEF DE LA POLICE S'EN PREND AUX SANS-ABRI

(Article paru dans le bi-mensuel trotskyste américain *The Spark* du 9 décembre 2002)

A la fin novembre, le Los Angeles Police Department, secondé par la California Highway Patrol, le California Department of Corrections, le US Marshall's Service et le FBI ont lancé l'« Opération Ça suffit », qui visait, d'après eux, à réprimer le crime.

En fait, pendant deux jours et deux nuits, des centaines d'agents des forces de l'ordre se sont déployés dans les quartiers et les hôtels à bon marché où les sans-abri ont été forcés de vivre. Ils ont ébloui les occupants des tentes de fortune avec leurs lampes torches, fait aligner contre les murs des dizaines de personnes à la fois, et interrogé des gens dans la rue même. Au bout de deux jours, la police avait opéré plus de 200 arrestations, la plupart pour des violations de liberté sur parole. Elle a aussi placé plusieurs centaines de contraventions, en particulier pour marche au milieu des rues, mendicité et autres « atteintes à la circulation ».

Il est plus que choquant de voir la police choisir de monter une si vaste opération contre les miséreux et les pauvres sans-abri. Après tout, ces gens n'ont pas été arrêtés parce qu'ils commettaient des actes de délinquance. La police était tout simplement en train de harceler des gens pour la seule raison qu'ils avaient la malchance de ne pas avoir d'endroit pour vivre.

Les autorités affirment que 15 000 personnes vivent dans des hôtels miteux, les abris pour SDF et dans les rues des quartiers de Los Angeles peuplés de clochards. Ce n'est pas une situation accidentelle. Depuis le milieu des années 1970, avec la croissance du chômage, la diminution du parc des logements à bon marché et les coupes dans les allocations aux malades mentaux, les chiffres de la population sans abri ont commencé à s'envoler. Les autorités municipales décidèrent « d'endiguer physiquement » la population des sans-abri dans un

coin de la ville. Au lieu de prendre des mesures pour améliorer le sort des plus pauvres, les officiels décidèrent simplement de les tenir à l'écart, afin qu'ils ne gênent pas la marche des affaires.

Depuis lors, cela est resté la politique officielle. Pour plus d'un quart de siècle, les prisons, les services de la police, les services sociaux et les agences de suivi des malades mentaux, dans toute la région et même au niveau de l'État de Californie, ont littéralement déversé les marginaux et un nombre croissant de familles sans logis dans les quartiers dévastés. Là, tous ces gens sont supposés survivre avec pratiquement rien, sauf l'aide de soupes populaires, de refuges pour SDF et des bureaux des services sociaux de l'État, tous débordés.

De temps à autre, en général lorsque les commerçants et les PME de ces quartiers ont émis suffisamment de plaintes contre la saleté, la mendicité, les vols, la drogue et la prosti-

tution, la police met en œuvre, avec force publicité, des ratissages comme « Opération Ça suffit ». Bien sûr, cela ne change rien, parce que la délinquance est une conséquence des conditions de vie abjectes et misérables qui sont le lot des plus pauvres, conditions de vie rendues encore pires par de tels ratissages.

Au moment de prendre sa place à la tête de la police de Los Angeles, William Bratton promet, comme d'habitude, de nettoyer et réformer ses services, qui, durant des années, ont pataugé dans des scandales causés par leur brutalité, ou liés à la drogue et la corruption. Il promet aussi, comme tout le monde, de faire baisser les chiffres croissants de la délinquance.

Mais ses attaques contre les pauvres et les misérables des quartiers dévastés montrent que Bratton fera tout à fait comme ses prédécesseurs.

Chine

## LA SUREXPLOITATION DES TRAVAILLEUSES DU JOUET

Epuisées, encasernées, surexploitées : telles sont ces jeunes filles chinoises à peine sorties de l'enfance et qui assemblent l'essentiel des jouets de Noël vendus dans le monde.

A l'approche des fêtes, un groupe d'organisations non gouvernementales dénonce les conditions dans lesquelles sont fabriqués les jouets commercialisés par les grandes marques occidentales. Les poupées Barbie, les Copains de la Forêt, les figurines représentant Harry Potter ou les Schtroumpfs : 70 % des jouets de la planète sont produits en Chine où la main-d'œuvre est sous-payée.

Toutes les grandes marques en profitent : les multinationales Martel et Hasbro, numéro un et deux du marché des jouets,

Lego, Fisher Price, Majorette, etc. Cette délocalisation de la production leur permet d'augmenter considérablement leurs profits. Sur place, les ouvrières travaillent 12 à 16 heures par jour, sept jours sur sept, pour l'équivalent de 37 à 61 euros par mois selon les heures supplémentaires et le nombre de pièces fabriquées. Dès que le travail de cette production saisonnière baisse, les ouvrières sont renvoyées. Le reste du temps, elles logent dans l'enceinte de l'usine, où elles sont parfois enfermées, ce qui avait transformé en 1993 les incendies de deux usines, chinoise et thaïlan-



daise, en pièges mortels pour 276 ouvrières.

Participent également à cette surexploitation tous les géants de la distribution : Auchan, Leclerc, Carrefour, Casino, etc.

Des patrons, mais aussi des journalistes comme l'éditorialiste de *Libération* du 17 décembre 2002, justifient cette pratique, qui serait selon eux bénéfique pour ces pays pauvres, leur permettant de réaliser une révolution industrielle semblable à celle des pays riches au 18<sup>e</sup> siècle. Sauf qu'au 18<sup>e</sup> siècle et au 19<sup>e</sup> siècle, il y avait des femmes et des hommes pour dénoncer cet esclavage moderne. Et heureusement les combats sociaux avaient réussi à faire que ces pratiques deviennent des pratiques d'un autre âge ! D'un

autre âge ? Apparemment pas, puisqu'elles resurgissent.

A terme, le développement de ces pays, disent ces bonnes âmes, rapprocherait les conditions de vie et de travail des populations de ces pays pauvres de celles qui existent ici. Le travail des enfants-esclaves des mines indiennes ou des fabriques textiles pakistanaises serait donc le passage obligé pour le développement des pays pauvres ?

Les champions de l'éternel recommencement feignent d'oublier que le développement dont ils parlent n'est pas celui de la société mais celui des comptes en banque de quelques capitalistes esclavagistes modernes.

Dans l'histoire, ce n'est pas le Père Noël qui est la pire ordure.

Consommation

# LA VÉRITÉ DES PRIX



D'après les associations de consommateurs qui ont visité plus de 1100 hyper et supermarchés, les prix ont augmenté en moyenne de 8,2 % sur les deux dernières années. Et l'hebdomadaire *Que Choisir ?* confirme que les prix augmentent bien plus vite dans le caddie de la ménagère que les chiffres officiels de l'inflation.

Ainsi les Danone Velouté ont augmenté de 16,5 %, l'huile de tournesol Fruit d'Or de 28,5 %, les biscuits Lu à la framboise de 21,8 %, le Nesquik de 15,9 %, etc. Cela s'explique par de petits coups de pouce donnés lors du passage à l'euro : le produit à 8,90 F par exemple s'est retrouvé à 1,49 euro, en dessous du seuil psychologique de 1,50 euro, mais la hausse était bel et bien de presque 10 %.

Cela s'explique aussi par la répercussion dans les prix au public de ce que les grands distributeurs appellent les « marges arrière », c'est-à-dire les rabais, chaque année plus importants, qu'ils imposent à leurs fournisseurs, sous prétexte de promotion dans les prospectus, dans le magasin lui-même en tête de gondole, etc. Inévitablement le fournisseur finit par intégrer dans ses prix de revient une partie de ces manques à gagner et le distributeur fait payer ce réajustement au client.

D'où ce trou grandissant dans le porte-monnaie de la ménagère, même si le gouvernement, en torturant son indice des prix, veut lui prouver que son pouvoir d'achat est à peine écorné !

Sylvie MARÉCHAL

## Départements d'outre-mer Noël avant l'heure pour les patrons du tourisme

Ça y est ! La campagne que les milieux patronaux avaient menée cet automne sur le « climat social détestable » des Antilles françaises, leur chantage au départ vers des îles des Caraïbes telles que Saint-Domingue ou Cuba, où les travailleurs ont des salaires dix fois moindres, a porté ses fruits.

Jeudi 18 décembre, la ministre de l'Outre-mer, Brigitte Girardin, annonçait un programme de défiscalisation conséquent : en ajoutant de nouvelles mesures de défiscalisation prévues pour les Dom, les capitalistes de l'hôtellerie, entre autres, pourront mettre en place des programmes de réhabilitation en ne mettant au pot

que 15 % du total des dépenses. Et tous les investisseurs pourraient désormais bénéficier de formules de défiscalisation atteignant 70 % de leur mise.

De plus, le gouvernement s'engage à assurer une meilleure promotion des destinations d'outre-mer, et un coup de pouce à la diversification des activités économiques qui s'y déroulent ! Encore une autre cagnotte... Avec un peu de persévérance et de lobbying auprès des ministères, les patrons investissant aux Antilles pourront y exploiter les travailleurs sans presque y investir un sou.

Nelly MEYER

Ressources des chômeurs

# ATTAQUE DU PATRONAT AVEC L'AIDE DE CERTAINS SYNDICATS

**Dans la nuit du 19 au 20 décembre, les représentants du patronat, de la CFTD et de la CGC ont approuvé un protocole d'accord sur les nouvelles règles régissant l'indemnisation des chômeurs et le financement de l'Unedic, l'organisme coiffant les Assedic, qui elles-mêmes versent les allocations aux chômeurs. La CFTC s'est depuis ralliée à ce texte. Ce protocole va avoir des conséquences dramatiques pour des centaines de milliers de chômeurs.**

Ce sale coup contre les chômeurs a volontairement été mis au point à la veille de Noël, en espérant que la période permettrait de faire passer la chose en douceur.

Les représentants du patronat ont déclaré qu'il était, selon eux, urgent de faire des économies pour combler les déficits, alors que l'augmentation des dépenses de l'Unedic est avant tout due à la recrudescence du chômage ces derniers mois, avec une envolée dans la toute dernière période. Mais, au-delà des augmentations de cotisations limitées, payées par les salariés et les patrons, l'essentiel des mesures porte sur les réductions massives des droits à l'indemnisation. Tous les chômeurs vont être touchés, surtout ceux de longue durée et les plus de cinquante ans.

Le porte-parole du patronat ont eu le culot de parler à ce propos de « simplification visant à éviter les dérives de l'ancien système ». En fait de « simplifications », il s'agit tout simplement de supprimer des droits.

Ainsi, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2003, les salariés licenciés devront, pour prétendre toucher une indemnité chômage, avoir travaillé au moins 6 mois sur les 22 mois qui précèdent leur licenciement, alors qu'il suffisait auparavant d'avoir travaillé 4 mois sur une période d'un an et demi. Ceux qui avaient droit à la durée maximum de 30 mois n'auront plus droit qu'à 23 mois d'indemnisation.

Jamais l'indemnisation des chômeurs n'avait été aussi limitée dans le temps, au moment même où une plus forte augmentation du chômage touche les chômeurs de longue durée, c'est-à-dire ceux qui sont depuis plus d'un an au chômage.

Les plus de cinquante ans, qui sont bien souvent la cible favorite du patronat lors des licenciements, car ils sont les plus usés au travail et ont les salaires les plus hauts, vont voir leurs droits littéralement s'effondrer.

Jusqu'ici les chômeurs âgés

de cinquante à cinquante-quatre ans pouvaient prétendre à 45 mois d'indemnisation. Ce temps a été ramené dorénavant à 36 mois maximum, voire pour certaines catégories à 23 mois d'indemnisation et même 7 mois pour certains !

Les signataires de cet accord n'ont pas hésité à aller à l'encontre de la loi qui préconise un traitement spécifique pour tous les salariés de plus de cinquante ans menacés de licenciement. Les droits existants permettaient aux chômeurs de plus de cinquante ans, approchant les 40 années de cotisations, de faire le relais avec la retraite. C'est ce qui est maintenant remis en cause

Un pas de plus a été ainsi fait

de droits, devant survivre avec moins de 2 700 francs par mois, ou en Rmistes, ou en rien du tout, pour ceux qui ne pourraient y avoir droit. C'est le cas des propriétaires de leur maison ou de leur appartement, qui sont considérés comme privilégiés, même privés d'emploi. Ceux-ci seraient alors sans aucune ressource.

Combien de drames cela prépare-t-il, alors que le patronat licencie à tour de bras ?

Les auteurs de l'accord, très conscients des conséquences de leurs décisions, ont tenu à étaler son application, pour éviter de trop brusques réactions. Ainsi, si les nouveaux chômeurs se verront appliquer les mesures décidées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2003, les chômeurs actuels et ceux dont la procédure de licenciement a déjà été annoncée verront son application repoussée au 1<sup>er</sup> janvier 2004. Par ailleurs les chômeurs actuels de plus 50 ans continueront à bénéficier de l'ancien système.

En outre, les chômeurs verront leur allocation baisser de



Manifestation de chômeurs à Marseille : le joyeux Noël du patronat avec la bénédiction du gouvernement.

pour faire disparaître les droits des chômeurs de 55 ans et plus. Jusqu'ici, et depuis des dizaines d'années, les chômeurs de plus 55 ans avaient des droits particuliers, et surtout une durée d'indemnisation de 60 mois. Eh bien, pour eux, cela est tout simplement supprimé.

Les signataires de l'accord ont créé une nouvelle catégorie, celle des chômeurs de plus cinquante-sept ans, qui auront droit à 42 mois d'indemnisation, ce qui annonce déjà la volonté de repousser au-delà de soixante ans les droits à la retraite.

Les conséquences de l'ensemble de ces mesures aboutiront, au mieux, à transformer des chômeurs déjà peu indemnisés en chômeurs en fin

près de 2 % à la suite de l'institution d'une cotisation supplémentaire pour les retraites complémentaires, ce qui signifie une diminution d'un pouvoir d'achat souvent bien faible.

Quant au patronat, il peut être sûr d'avoir ainsi, encore plus qu'aujourd'hui, un moyen de pression sur les salaires de tous les travailleurs, avec des chômeurs qu'il espère désespérés et prêts à accepter n'importe quoi. A moins que cette attaque supplémentaire soit celle de trop qui provoque un juste retour de manivelle de la part de l'ensemble du monde du travail.

Paul SOREL

Usines Daewoo (Lorraine)

Des trois usines Daewoo installées en Lorraine, la première ouverte, celle de Villers-la-Montagne, a fermé le 29 novembre dernier avec 229 licenciements. La deuxième, celle de Fameck, qui fabriquait des téléviseurs, va fermer le 16 janvier avec 170 licenciements, après qu'une centaine a eu lieu au mois d'avril dernier.

Le sort de la dernière usine, celle de Mont-Saint-Martin près de Longwy qui compte 550 salariés et fabrique des tubes cathodiques pour téléviseurs, devait se décider le 9 janvier au tribunal. Mais, le 20 décembre, à Mont-Saint-Martin comme à Fameck, les travailleurs ont appris que les salaires risquaient de ne pas être payés. Spontanément, le travail s'est arrêté et la direction a été séquestrée. A Fameck, le mouvement n'a duré qu'une journée, les travailleurs obtenant la garantie que leur salaire de décembre et leurs indemnités de licenciement – l'usine ferme ses portes début janvier – seraient bien versés.

A Mont-Saint-Martin, l'usine a été occupée pendant deux jours par des travailleurs exaspérés des menaces sur leur emploi qui durent depuis plus de trois ans maintenant. Ce n'est qu'après avoir obtenu la garantie que la paye serait versée, mais sans aucune assurance sur l'avenir, qu'ils ont

accepté de lever la séquestration comme les y appelaient la CFDT et la CFTC, alors que CGT et FO défendaient le maintien de l'occupation. Rien n'est réglé pour autant, car tout le monde sent qu'on s'achemine vers la fermeture.

L'usine de Mont-Saint-Martin a été inaugurée en grande pompe en 1996. A l'époque, Daewoo était présenté comme le sauveur de l'emploi en Lorraine après la saignée des licenciements dans la sidérurgie. Le groupe coréen devait doubler l'effectif de Mont-Saint-Martin, construire une usine de verre à Thionville, une autre de frigos à Verdun... et les aides publiques coulaient à flots (entre 300 et 450 millions de francs selon les estimations). Depuis des mois, les difficultés financières de l'usine font la une de la presse locale. Daewoo doit 3,8 millions d'euros à l'Urssaf, un million pour le paiement des taxes foncières et professionnelles, 514 000 euros concernant un redressement fiscal...

sans compter les nombreuses dettes aux banques, dont 4 millions à la Société Générale.

Bien difficile de savoir quelle est la réalité de ces difficultés. D'une part parce que, comme dans toutes les multinationales, l'opacité règne et personne n'arrive à comprendre quels sont les flux d'argent ou de matière entre les différentes filiales du groupe. D'autre part, parce que de toute

# COUP DE COLÈRE



façon il est clair que Daewoo a fait le choix de fermer ses installations en Lorraine.

Dans une note interne publiée par la presse locale, le ministère du Travail s'émouvait d'un risque « d'explosion sociale » si l'usine de Mont-Saint-Martin venait à fermer à son tour. D'autant que les 550 travailleurs de l'usine sont jeunes et ont mené une grève dure, il y a trois ans, grève qui s'était

achevée sur un succès.

Les pouvoirs publics n'ont aucun avenir à offrir aux ouvriers de chez Daewoo. Ils parlent d'aides à la reconversion, de formation, mais tout le monde sait que cela ne débouche sur rien. Il y a un an, Bata licenciait 526 travailleurs. Un an plus tard, seuls 58 ont trouvé un emploi en CDI...

ACT (Angers)

# L'USINE EST OCCUPÉE !

Depuis jeudi 19 décembre, l'entreprise ACT est en liquidation judiciaire et près de 700 salariés se retrouvent sur le carreau. Dans le même temps, Bull qui devait verser 6 millions d'euros pour « faciliter la restructuration » annonçait qu'elle ne verserait rien.

Aujourd'hui, la situation est telle que 700 salariés peuvent se retrouver licenciés en ne touchant que les indemnités légales de licenciement, c'est-à-dire quasiment rien.

Que l'occupation de l'entreprise ait été décidée immédiatement n'a surpris personne ! En tout cas, pas les autorités préfectorales qui avaient fait bloquer les entrées de l'usine par des CRS. Et il a fallu quelques affrontements plus ou moins musclés avec les forces de l'ordre pour que l'usine soit réinvestie.

Aujourd'hui, l'occupation

s'organise et de nouvelles actions sont prévues pour la semaine prochaine : notamment une manifestation en direction de la Préfecture.

Évidemment, cette annonce de la fermeture d'ACT, après celle de l'usine TRW (153 salariés) et celles de plusieurs entreprises de confection, est un choc pour les salariés et la population locale. Les déclarations des politiciens locaux se multiplient, comme celle du maire d'Angers J-C Antonini qui accuse « des dirigeants américains irresponsables et qui

n'ont aucun scrupule à licencier des ouvriers français ».

Tout cela pour oublier les responsabilités de Bull qui est une entreprise bien française, encore largement sous le contrôle de l'État.

Depuis plusieurs années, Bull se débarrasse de toutes ses activités dites « industrielles », soit en mettant en place des plans sociaux, soit en revendant à des sociétés comme ACT des pans entiers de son activité. C'est d'ailleurs pour limiter le coût des plans sociaux que Bull revend préventivement des bouts d'usine, salariés compris, à d'autres capitalistes, de préférence étrangers, chargés de finir les opérations courantes avant de mettre la clef sous la porte. C'est particulièrement

flagrant pour le cas d'ACT puisque Bull savait que EMC2, le principal client d'ACT, ne garantissait qu'un peu plus d'un an de commandes au moment de la vente. Non seulement Bull a touché à l'époque environ 50 millions de francs de la vente, mais en plus, elle n'aura pas à verser d'indemnités aux 700 salariés d'ACT. Dans le même temps, les salariés de Bull inclus dans le plan social partent avec des indemnités qui représentent en moyenne 45 000 euros.

Cela est donc le résultat d'une politique cynique visant à licencier au moindre coût.

Que les salariés d'ACT aillent demander des comptes à Bull (les deux usines ne sont séparées que par un grillage), c'est ce que redoutent les

autorités puisque l'usine Bull est « occupée », elle, par les CRS après avoir été gardée tout un temps par une troupe de vigiles avec des chiens.

L'intervention des salariés d'ACT à Bull est d'autant plus à l'ordre du jour que Bull a annoncé qu'elle ne reverserait pas les six millions d'euros qu'elle avait promis pour « régler » le problème ACT. Ce qui veut dire que près de 200 salariés d'ACT qui avaient signé une lettre de départ volontaire avec des indemnités un peu plus conséquentes, financées par Bull, se retrouvent aujourd'hui avec rien.

À ACT, la lutte ne fait que commencer !

## Clermont-Ferrand

**Avec 6 000 salariés, le CHU est le deuxième employeur de la ville, après Michelin. Les trois établissements qui le composent connaissent des difficultés croissantes de fonctionnement qui exaspèrent le personnel.**

### Une situation inacceptable

Les locaux de l'Hôtel-Dieu, établissement remontant à près de deux siècles, sont inadaptes : chaudières vieillottes insuffisantes, absence de climatisation, isolation thermique et phonique déficientes. Les sanitaires sont sous-équipés. Le ménage et l'entretien dans beaucoup de services sont difficiles, vu l'état des locaux et le manque de personnel.

Il y a bien eu des travaux de restauration, mais ils restent tout à fait insuffisants et n'améliorent en rien le fonctionnement d'ensemble.

Dans un autre secteur du

CHU, à l'Hôpital Nord, situé dans la banlieue, à Cébazet, établissement spécialisé pour les personnes âgées, il manque des dizaines de lits et de nombreuses chambres individuelles, d'où de très longs délais d'attente d'admission. Il faudrait renforcer et créer des services spécialisés pour la gérontologie, pour les malades de type Alzheimer et pour la psychiatrie.

Le manque de personnel, maladie chronique fort répandue dans les hôpitaux du pays, est tout aussi flagrant.

Récemment, le service des urgences de Gabriel-Montpied était débordé, avec des mala-

# UN CHU BIEN MALADE

des dans les couloirs ou dirigés dans des établissements périphériques. Un autre exemple : le service de rhumatologie vient d'être transformé en service de médecine. Mais seulement avec 15 lits ouverts. Ce ne sont pas les patients qui manquent, mais le personnel.

Quant aux 86 emplois-jeunes, une partie d'entre eux voient approcher la fin de leur contrat avec inquiétude, la direction ayant vaguement promis de les titulariser. Pourtant, leur travail est indispensable là où ils ont été affectés : à l'accueil, à la sécurité, comme aides-ambulanciers ou dans les laboratoires de recherche.

Le mécontentement général s'est renforcé avec la décision du maire socialiste de réduire le nombre de places et

d'étendre le stationnement payant aux alentours de l'Hôtel-Dieu. Des manifestations ont eu lieu pour demander au moins des aménagements, car payer pour venir travailler est un comble !

### De beaux projets... mais avec quels moyens ?

Il est question de construire un nouvel hôpital à la place de l'Hôtel-Dieu. Un terrain de 14 hectares vient d'être acquis par la municipalité, celui de l'usine Michelin Estaing, qui est désaffectée.

La priorité serait dans la mise en chantier d'une nouvelle maternité regroupant tous les services de pédiatrie. C'est le futur « Pôle Mère-Enfant », dont on parle depuis près de

trente ans. Prévu pour 2005, il en est question maintenant pour fin 2008.

Comme il faudra de l'argent et que les autres établissements du CHU en ont besoin aussi, alors il est question de répartir les sommes que le ministère de la Santé accordera. Bref, ce sera un saupoudrage toujours en dessous des besoins.

La situation à Gabriel-Montpied est sans doute la plus préoccupante. Construit dans les années soixante, cet hôpital est littéralement envahi d'amiante à tous les étages : plafonds, cloisons, sous-sols et dans les kilomètres de gaines. Les travaux de déflocage avancent si lentement, coûtent si cher, que des expertises viennent de démontrer qu'il serait moins onéreux de le démolir et de le reconstruire ! Voilà pourquoi un récent conseil d'administration vient de décider - les syndicats s'étant abstenus - d'adopter cette solution.

Moderniser l'hôpital est nécessaire. Mais il faut trouver vite les financements nécessaires, sinon tous ces projets risquent de rester encore longtemps dans les tiroirs.

Quand il s'agit de financer l'armement ou le patronat, ça ne traîne pas. Mais lorsqu'il s'agit de la santé publique, on fait scandaleusement attendre.

## Boulevard périphérique UN PROJET CONTESTÉ

**Etant donné la situation de la circulation, la nécessité d'un périphérique pour une agglomération de près de 300 000 habitants n'est pas contestée. D'autant que ses parties nord et est existent déjà. Ce sont les conditions de son prolongement qui posent problème.**

Ce projet remonte en fait à des dizaines d'années, mais il est resté dans les cartons. Entre-temps, on a laissé construire et, maintenant, les mairies et le Conseil général veulent récupérer les terrains en expropriant des centaines de familles !

Les plans élaborés par les responsables du projet ne sont longtemps restés connus que d'eux seuls. Les riverains viennent nombreux aux réunions de quartier organisées par diverses associations et ils ont été révoltés quand ils ont appris que l'aspect du périphérique varierait considérablement d'un endroit à l'autre.

Par exemple, à Chamalières, riche commune résidentielle dont Giscard d'Estaing fut le maire, le terrain a été préservé et il y a très peu d'expropriations, lesquelles ont semble-t-il toutes été réglées à l'amiable. Le périphérique sera entièrement recouvert sur les 500 mètres de traversée de cette ville. Il y aura de plus des aménagements agréables : plantation d'arbres, engazonnement fleuri et fontaines.

Par contre, la traversée des quartiers populaires clermontois des Salins ou de Saint-Jacques, ou encore de Beaumont, est

prévue à ciel ouvert. Là, les habitants auront le bonheur d'apprécier la douce musique des moteurs, le parfum subtil des gaz d'échappement et d'être conviés au spectacle grandiose du passage de plus de 30 000 véhicules par jour.

Encore mieux, si l'on peut dire : on avait prévu un viaduc, qui aurait longé de très près les fenêtres d'immeubles. Devant l'ampleur des protestations, ce projet vient d'être abandonné.

Il a ensuite été question d'une large tranchée qui couperait la ville, agrémentée de quelques panneaux latéraux pour la protection phonique. Maintenant, on prévoit que la future route soit au niveau du sol. On avait également « oublié » des bretelles de sortie pour accéder aux quartiers traversés. Là encore, des rectifications ont été obtenues grâce aux pressions exercées par les associations.

Quant aux expropriations - environ 200 sont envisagées - il s'agit le plus souvent de familles ou de retraités aux revenus modestes qui seront obligés de partir. Ils veulent au moins savoir quel sera le montant des indemnités de dédommagement et où ils pourront se reloger.

Serge Godard, maire socialiste de Clermont-Ferrand, prétend que l'affaire du contournement routier est « *un modèle de concertation et de participation citoyenne* »... un modèle qui provoque inquiétude et colère. Aussi, quand certains de ces élus, et même des maires, sont venus à des réunions, les riverains présents n'ont pas ménagé leurs critiques.



## Oullins (banlieue lyonnaise)

# LES AIDES À DOMICILE EN GRÈVE

Après avoir manifesté devant le siège de l'association qui les emploie, déployé des banderoles devant l'hôtel de ville et distribué des tracts sur le marché, les aides à domicile d'Oullins en grève se sont invitées au Conseil municipal jeudi 19 décembre.

Le maire UMP a eu beau se retrancher derrière le fait que leur employeur n'est pas la municipalité mais l'association Oullins Entr'aide, il n'a pas pu nier que lui-même était, il n'y a pas si longtemps, président de cette association. Il y a d'ailleurs dans le conseil d'administration de cette association plusieurs conseillers municipaux, dont une adjointe au maire qui a justifié pour cette année une baisse de subvention de plus de 30 000 euros, en expliquant que les finances de cette association étaient sai-

nes et qu'il y avait un reliquat d'un peu plus de la même somme sur l'exercice précédent.

Les finances peuvent être saines, puisque les bases indiciaires qui servent à établir les salaires des aides à domicile n'ont pas évolué depuis de nombreuses années, et ce n'est que du fait de l'attribution d'une prime de rattrapage permettant de placer les salaires au niveau du Smic que l'association Oullins Entr'aide reste dans la légalité concernant les salaires. Mais comme la plupart des employées sont à temps partiel, c'est bien en dessous du Smic qu'elles sont en réalité payées. De plus, la prime de blouse qui leur est versée pour les travaux salissants au domicile des personnes âgées ne leur était versée qu'au prorata de leur utilisation. C'est

ainsi que certaines n'avaient droit qu'à l'équivalent d'une demi-blouse !

Les aides à domicile demandent l'attribution d'un treizième mois, qui existait dans la convention collective précédente. Le conseiller municipal Lutte Ouvrière est intervenu pour qu'on leur accorde immédiatement, au moins sous forme de prime de fin d'année, l'équivalent de ce treizième mois, en rétablissant le niveau des subventions à cette association à ce qu'il était les années précédentes. Mais pour le moment elles ont obtenu la prime de blouse intégrale ainsi qu'un complément de prime de fin d'année de 51 euros.

C'est évidemment très loin du compte et les aides à domicile sont bien décidées à obtenir la totalité de ce qu'elles revendiquent.

Irak

## LA MENACE S'AGGRAVE

Les menaces sur l'Irak continuent à s'aggraver. Comme l'a montré la réaction des dirigeants américains au rapport de l'Irak sur l'état de ses armements, le fait pour Bagdad de se plier aux diktats du Conseil de Sécurité de l'ONU n'atténue en rien le ton belliqueux de Washington, bien au contraire. Car, après « examen » de ce rapport, dont ils avaient fait savoir par avance qu'ils ne lui accorderaient aucun crédit, Bush et ses acolytes ont monté le ton, en décrétant qu'il constituait en soi une « rupture matérielle » des conditions imposées à l'Irak par la résolution 1441 du Conseil de Sécurité.

En quoi ? Ils ne l'ont guère précisé, sinon en se référant à des évaluations de stocks de munitions chimiques et bactériologiques remontant à 1995, voire 1990, dont les spécialistes disent eux-mêmes qu'elles n'ont aucun sens, compte tenu de la durée de vie limitée de ce type d'armement.

Mais surtout, tout indique que l'administration américaine ne tenait pas à s'appesantir sur le véritable contenu de ce rapport. Car, à en croire des « fuites » rendues publiques par la presse américaine, outre la liste de tous les équipements militaires irakiens, ce rapport contenait aussi celle, fort longue, des entreprises occidentales ayant vendu une bonne part de ces équipements à l'Irak, parfois même après l'invasion du Koweït. Alors, « secret commercial » oblige, Bush n'allait quand même pas clouer les trusts au pilori ! Sans doute est-ce là aussi la vraie raison pour laquelle les membres non permanents du Con-

seil de Sécurité n'ont eu droit, à leur grand scandale, qu'à une version « expurgée » du rapport irakien, réduite à 5 500 pages sur les 12 000 de l'original.

Du coup, malgré les accusations de « mensonges » portées par Bush, son secrétaire d'État Colin Powell a dû concéder que « cela ne signifie pas encore la guerre ». Mais il a aussitôt ajouté que le véritable test, aux yeux de Washington, serait désormais la bonne volonté de Bagdad à laisser l'ONU enlever ses scientifiques et autres experts en armement pour les interroger à l'étranger, conformément à une clause de la résolution 1441 – clause imposée au Conseil de Sécurité par les États-Unis, sans que la France ni les autres impérialismes mineurs, qui y étaient so-disant opposés, la rejettent en exerçant leur veto. Et, bien sûr, l'insistance de Washington sur cette clause n'était pas le fruit du hasard. Car Saddam Hus-



L'immense rapport du gouvernement irakien que les dirigeants américains ont décidé de ne pas trouver satisfaisant.

ciper à la guerre, et pas seulement en se prélassant dans un bassin de radoub.

Les préparatifs guerriers continuent donc. Et tous les gouvernements impérialistes y participent, quelles que soient les nuances plus ou moins hypocrites qu'ils mettent à leur alignement derrière les États-Unis. Ce faisant, leur seul but est de préserver les intérêts de leurs propres trusts dans une partie de poker incertaine où c'est l'impérialisme américain qui distribue à sa convenance aussi bien les cartes que les gains. Mais dans ce jeu sordide, les payeurs ne sont pas les joueurs, ce sont les peuples.

Car avant même de parler de guerre ouverte, ce sont les peuples qui paient déjà la note. Ce sont tout d'abord les populations pauvres d'Irak et du Moyen-Orient qui paient de leur vie la guerre larvée que livre l'impérialisme sous le couvert des sanctions contre l'Irak et celle, ouverte, que mène en Palestine ce pilier régional de l'impérialisme qu'est Sharon. Mais les populations laborieuses des pays riches paient la note elles aussi, par une dérive réactionnaire qui ne peut qu'exacerber l'arrogance et l'avidité de leurs propres exploiters, une dérive qui se cache derrière la lutte contre le « terrorisme », contre Saddam Hussein ou tout autre épouvantail, alors que ce qu'il faudrait mettre à bas c'est cet ordre impérialiste pourrissant qui ne sert qu'à garantir les profits des trusts par la force des armes.

François ROULEAU

sein ne peut se soumettre à une telle exigence qu'en se déconsidérant vis-à-vis de toute une partie de l'élite de son propre régime.

C'est donc bien d'un durcissement qu'il s'agit de la part des dirigeants américains, qui ont montré ainsi qu'ils ne font qu'attendre leur heure.

D'ailleurs, dans la foulée de ces déclarations, le 21 décembre, Bush donnait son accord à l'envoi d'un nouveau contingent de 50 000 soldats dans le golfe Persique courant janvier, doublant ainsi les effectifs américains dans la région. Dans le même temps, le gouvernement britannique annonçait la mobilisation de onze navires de la marine com-

merciale pour une durée de 100 jours à partir de la mi-janvier, afin, « le cas échéant », de transporter des troupes dans le Golfe. Dès cette date, une flottille britannique menée par un porte-avions, actuellement en route vers des manœuvres au Sud-Est asiatique, pourra « si nécessaire » être détournée pour rejoindre les bâtiments anglais déjà dans le Golfe.

Quant au gouvernement français, malgré les déclarations « modérées » de Dominique de Villepin face à l'escalade rhétorique de Bush, il aurait annulé des réparations prévues sur le porte-avions nucléaire *Charles-de-Gaulle*, de façon à ce qu'en cas de besoin il puisse lui aussi parti-

## En Suède... comme ailleurs

### LE VISAGE POLICIER DES « LIBERTÉS » BOURGEOISES

Souvent encensé par les tenants du « capitalisme à visage humain » dans un passé récent, le prétendu « modèle » suédois vient de prendre un nouveau coup. En tout cas, aux yeux de qui aurait cru ceux qui, notamment des dirigeants socialistes européens, présentaient et présentent encore parfois la Suède (gouvernée depuis longtemps par un Parti Social-Démocrate) comme l'exemple d'une démocratie qui allierait une

économie de marché prospère avec la neutralité militaire et la plus grande liberté pour les citoyens.

La presse suédoise vient en effet de publier un rapport officiel qui témoigne de l'ampleur de la surveillance politique exercée sur la population depuis 1945.

Dans ce pays qui compte moins de neuf millions d'habitants, plus d'une personne sur cent a été fichée par les divers services de rensei-

gnements et de police, ou mise sur écoute téléphonique pendant des années, en raison de ses idées communistes, réelles ou supposées. Cela, avec l'accord des dirigeants social-démocrates, et de nombreuses années encore après qu'une loi de 1969 eut interdit (!) de telles pratiques.

Depuis près d'un siècle, l'État suédois affiche sa « neutralité ». Que celle-ci ait rimé, durant la Guerre froide, avec la chasse aux communis-

tes ne surprendra que les naïfs : sous couvert de neutralité, la bourgeoisie suédoise n'a toujours défendu que ses propres intérêts. Quitte, durant la Première puis la Seconde Guerre mondiale, à armer simultanément chacun des camps belligérants, et à ce que les dirigeants du pays, social-démocrates compris, aient entretenu les meilleures relations possibles avec eux. Ce qu'ont confirmé des « révélations » récentes sur les complaisances des autorités vis-à-vis du régime nazi (auquel elles remirent des opposants, des réfugiés ou des déserteurs de l'armée allemande) durant le dernier conflit mondial.

La surveillance politico-policrière de la population, que relève le rapport cité, ne fait

que compléter le tableau. Évidemment, il n'a rien d'original : en France, en Grande-Bretagne, aux États-Unis, etc., de telles pratiques sont monnaie courante, comme le rappelle de temps en temps tel ou tel « scandale ». Ce qui fait scandale, précisément, c'est que s'étalent au grand jour des agissements de l'appareil d'État qui, bien que courants, restent habituellement cachés.

Mais cette énième confirmation de la réalité du fonctionnement de l'État bourgeois, et de son rôle répressif, n'en prend que plus de poids quand elle vient d'un pays que l'on a parfois présenté comme l'un des plus démocratiques de la planète.

P.L.